DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

A L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

45ème SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL

(22 JANVIER- 02 FEVRIER 2024)

S.E.M. Paul Empole Losoko Efambe

Monsieur le Président,

La République Démocratique du Congo remercie la délégation de la République Populaire de Chine pour la présentation de son rapport national au titre du quatrième cycle de l’EPU.

Elle félicite la Chine pour tous les efforts déployés depuis son dernier cycle afin de renforcer sa démocratie populaire, promouvoir la primauté du droit, protéger les droits de l’homme et défendre la justice sociale et l’équité, entre autres par la ratification ou l’adhésion à plusieurs instruments internationaux relatifs aux droits de l’homme, notamment : la Convention de 1930 sur le travail forcé, la Convention de 1957 sur l’abolition du travail forcé et le Traité de Marrakech.

Elle la félicite également pour avoir promulgué la loi sur l’aide juridique, sur la protection des informations personnelles ainsi que sur la construction d’un environnement sans obstacles.

Elle l’encourage à poursuivre les efforts en cours dans le renforcement de la protection des droits environnementaux et ceux de groupes particuliers.

Enfin, ma délégation souhaite plein succès à la délégation de la République Populaire de Chine dans la conduite de son examen périodique universel.

Je vous remercie, Monsieur le Président.